

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

Audit Financier et Organisationnel du Projet

VACCIPROTECT

Commanditaire	ONG Santé Globale
Projet concerné	Vacciprotect
Type d'audit	Audit financier et organisationnel externe
Période auditée	Durée complète du projet (jusqu'à clôture) – Mai 2025 à juin 2026
Date limite de remise du rapport	26 juin 2026
Contact	santeglobalemauritanie@yahoo.fr 49 51 23 13
Siège	Nouakchott, El Mina, à proximité de la CARSEC

I. Contexte et Présentation du Projet VACCIPROTECT

1.1. Situation de la vaccination en Mauritanie et genèse du projet

Malgré les progrès accomplis dans le cadre du Programme Élargi de Vaccination (PEV) soutenu par l'UNICEF et GAVI, la Mauritanie continue de faire face à d'importantes inégalités dans la couverture vaccinale, particulièrement dans les zones urbaines et périurbaines vulnérables de Nouakchott. Des milliers d'enfants âgés de 0 à 21 mois demeurent « zéro dose » — n'ayant reçu aucun vaccin — ou sont perdus de vue par le système de santé, exposant des populations entières à des maladies évitables. Ces lacunes s'expliquent par une combinaison de facteurs économiques, sociaux, culturels et logistiques qui freinent l'accès équitable et l'utilisation effective des services de santé maternelle et infantile.

C'est dans ce contexte que l'ONG Santé Globale a conçu le projet VACCIPROTECT, lancé en mai 2025, avec pour ambition de réduire les inégalités vaccinales et d'améliorer les comportements et pratiques des communautés en matière de santé maternelle et infantile dans les 9 moughataas de Nouakchott. Le projet est mis en œuvre en étroite collaboration avec les directions régionales de la santé, le PEV national, les OSC locales et s'appuie sur le soutien technique et financier de partenaires institutionnels.

1.2. Objectifs et axes stratégiques du projet

Le projet VACCIPROTECT est structuré autour de trois axes d'intervention complémentaires, visant à agir simultanément sur la demande, l'offre et l'environnement institutionnel des services de vaccination :

Axe 1 — Sensibilisation et mobilisation communautaire

Axe 2 — Renforcement de l'offre de services de vaccination

Axe 3 — Renforcement des capacités des structures sanitaires

1.3. Justification de l'audit

Dans un souci de transparence, de redevabilité envers ses partenaires techniques et financiers, et de bonne gouvernance, l'ONG Santé Globale souhaite faire réaliser un audit externe indépendant portant sur l'ensemble de la durée du projet VACCIPROTECT. Cet audit a pour but de s'assurer que les ressources mobilisées ont été utilisées de manière efficiente, efficace et conformément aux dispositions contractuelles, aux normes comptables applicables et aux règles de gestion interne de l'ONG.

II. Objectifs de la Mission

2.1. Objectif général

Conduire un audit externe indépendant du projet Vacciprotect afin d'évaluer la régularité, la sincérité et la fiabilité des opérations financières et administratives réalisées dans le cadre de ce projet, et de formuler des recommandations d'amélioration.

2.2. Objectifs spécifiques

L'auditeur aura pour mission de :

1. Vérifier la conformité des dépenses aux budgets approuvés et aux accords de financement du projet Vacciprotect.
2. S'assurer de la traçabilité et de la justification des dépenses à travers les pièces justificatives et les enregistrements comptables.
3. Évaluer les systèmes de contrôle interne mis en place et leur efficacité dans la prévention des risques financiers.
4. Analyser la gestion des ressources humaines du projet (contrats, fiches de paie, justificatifs de présence).
5. Examiner la gestion des achats, de la passation des marchés et des contrats de prestation.
6. Évaluer la conformité des pratiques administratives et financières avec le manuel de procédures de l'ONG et les normes applicables.
7. Formuler des recommandations concrètes et pragmatiques pour améliorer la gestion future.

III. Périmètre de l'Audit

L'audit portera sur l'intégralité de la durée du projet Vacciprotect, depuis son démarrage jusqu'à sa clôture. Il couvrira les domaines suivants :

3.1. Volet financier et comptable

- Examen des comptes et états financiers du projet (recettes, dépenses, soldes de trésorerie).
- Vérification de l'exhaustivité, de la régularité et de la sincérité des enregistrements comptables.
- Contrôle de la conformité des dépenses aux lignes budgétaires approuvées.
- Vérification des flux financiers entre l'ONG et ses partenaires, prestataires et bénéficiaires.
- Contrôle de la gestion de la caisse et des comptes bancaires dédiés au projet.

3.2. Volet administratif et gestion des ressources humaines

- Examen des contrats du personnel affecté au projet et de leurs avenants.

- Vérification de la conformité des fiches de paie, des justificatifs de présence et des frais de mission.
- Évaluation du respect des procédures de recrutement et de gestion des ressources humaines.

3.3. Volet passation des marchés et achats

- Examen de la conformité des procédures d'achat et de passation des marchés aux règles internes et aux exigences des bailleurs.
- Vérification de l'existence et de la validité des contrats, devis et bons de commande.
- Contrôle de la livraison effective des biens et services achetés.

3.4. Volet conformité et gouvernance

- Évaluation de la conformité des activités avec le manuel de procédures administratives et financières de l'ONG.
- Analyse des mécanismes de supervision, de reporting et de suivi-évaluation du projet.
- Identification des risques fiduciaires et des zones de vulnérabilité.

IV. Résultats Attendus

Au terme de la mission, l'auditeur devra produire :

8. Un rapport d'audit détaillé comprenant : les constats par domaine audité, les conclusions sur la régularité et la sincérité des comptes, les écarts et irrégularités éventuellement relevés, ainsi que les recommandations hiérarchisées par ordre de priorité.
9. Une lettre de direction (management letter) adressée à la direction de l'ONG, résumant les points clés et les observations sur le contrôle interne.
10. Un plan d'actions priorisé proposant des mesures correctives concrètes, avec des responsables et des échéances suggérées pour chaque recommandation.
11. Une synthèse exécutive (2 à 3 pages) destinée au comité de direction et aux partenaires financiers, présentant de manière accessible les principaux enseignements de l'audit.

Tous les documents devront être rédigés en français et remis en version électronique (PDF et format éditable) ainsi qu'en deux exemplaires papier signés.

V. Durée et Calendrier de la Mission

Étape	Détail
Lancement de l'appel d'offres	Du 08 au 21 mai 2026
Date limite de soumission des offres	Le 21 mai à 18h
Sélection du cabinet	Après analyse des offres reçues, au plus tard le 29 mai 2026
Démarrage de la mission	Dès signature du contrat – le 02 juin 2026
Remise du rapport provisoire	Au plus tard le 20 juin 2026 (soit 10 jours ouvrables avant la date limite)

Retours et observations de l'ONG	Dans les 5 jours ouvrables suivant la réception
Remise du rapport final	Au plus tard le 26 juin 2026

La durée prévisionnelle de la mission sur le terrain est estimée à 13 jours ouvrables (du 02 au 20 juin 2026). Ce calendrier est indicatif et pourra être affiné en accord avec le cabinet sélectionné.

VI. Profil Recherché

L'ONG Santé Globale recherche un cabinet ou un auditeur indépendant répondant aux critères suivants :

- Expérience avérée (minimum 5 ans) dans la réalisation d'audits financiers et organisationnels, de préférence dans le secteur des ONG, des associations ou de la coopération au développement.
- Maîtrise des normes internationales d'audit et des principes comptables en vigueur.
- Bonne connaissance des exigences des principaux bailleurs de fonds intervenant dans le secteur de la santé et du développement (UNICEF, OMS, GAVI, etc.).
- Capacité à formuler des recommandations claires, pragmatiques et adaptées au contexte des ONG.
- Aptitude à travailler de manière collaborative avec les équipes internes tout en maintenant une indépendance professionnelle stricte.
- Disponibilité pour réaliser la mission selon le calendrier défini.
- Connaissance du contexte mauritanien appréciée.

VII. Modalités de Soumission des Candidatures

Les candidats intéressés sont invités à soumettre un dossier complet comprenant :

- Une lettre de motivation détaillant leur vision et leur approche pour cette mission.
- Un CV ou une présentation du cabinet mentionnant les expériences pertinentes et les références d'audits similaires.
- Une proposition technique présentant la méthodologie envisagée, le plan de travail et la composition de l'équipe.
- Une proposition financière détaillée précisant les honoraires, les frais prévisionnels et les conditions de paiement.

Les dossiers doivent être envoyés uniquement en version électronique à :

Adresse e-mail	santeglobalemauritanie@yahoo.fr
Objet	Soumission_Audit financier_Vacciprotect
Questions	49 51 23 13 ou écrire à ladresse mail ci-dessus.

VIII. Engagements Réciproques

8.1. Engagements de l'ONG Santé Globale

- Mettre à disposition de l'auditeur l'ensemble des documents, états financiers, pièces justificatives et informations nécessaires à la bonne exécution de la mission.
- Faciliter l'accès aux locaux, aux systèmes d'information et aux membres de l'équipe projet.
- Désigner un point focal interne pour assurer la coordination avec l'auditeur.
- Examiner le rapport provisoire et formuler ses observations dans les délais convenus.

8.2. Engagements de l'auditeur

- Conduire la mission avec indépendance, intégrité et objectivité, conformément aux normes professionnelles applicables.
- Respecter la confidentialité de toutes les informations collectées dans le cadre de la mission.
- Communiquer régulièrement avec le point focal de l'ONG sur l'avancement de la mission.
- Remettre le rapport final dans les délais convenus, au plus tard le 26 juin 2026.

IX. Déontologie et Indépendance

Le cabinet sélectionné doit garantir son indépendance vis-à-vis de l'ONG Santé Globale et ne doit avoir aucun lien d'intérêts avec les parties prenantes du projet Vacciprotect. Toute situation de conflit d'intérêts potentiel devra être signalée immédiatement et pourra entraîner la résiliation du contrat.

L'auditeur s'engage à préserver la confidentialité des informations auxquelles il aura accès et à ne les divulguer à aucun tiers sans accord préalable écrit de l'ONG Santé Globale.

Établi par	Papa Kadé Camara
Poste	Coordinateur Projet Vacciprotect
Organisation	ONG Santé Globale
Date	Mai 2026
Signature	

✉ **SOUMETTRE VOTRE OFFRE**
santeglobalemauritanie@yahoo.fr
 Objet : VACCIPROTECT/AUDIT-F/2026 – [Votre nom]
 Ouverture le 08 mai 2026
 Clôture le 21 mai 2026 à 17h00